

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 19 FÉVRIER 2014 À 19H30, TENUE À LA SALLE GILLES-MOREAU.

Sont présent(e)s Les conseillères, Jacqueline Poirier et Emmanuelle Garnaud, les conseillers, Stéphane Fraser et Benoit Viel.

Sont absent(e)s Hélène Roussel et Yves Poussard

Tous formant quorum avec la présidence du maire, Vincent More

Est également présente La secrétaire-trésorière adjointe, Nancy Dubé

1. Mot de bienvenue à l'assemblée

La séance débute à 19h34 avec le mot de bienvenue à l'assemblée.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

ATTENDU QUE la lecture de l'ordre du jour de la présente séance a été faite à l'assemblée par le maire;

PAR CONSÉQUENT, Il est proposé par Jacqueline Poirier, appuyé par Benoit Viel, et résolu à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s,

S-2014-02-47

QUE le Conseil adopte l'ordre du jour sans modification.

3. Constatation de l'avis de convocation

Tous les membres du conseil certifient avoir reçu un avis de convocation pour la présente séance extraordinaire, *conformément au Code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27.1, Art. 155-156)*.

4. Acceptation de soumission pour la confection et installation de clôtures sur la route du Fleuve

CONSIDÉRANT QUE des invitations ont été adressées à des entrepreneurs pour la confection et l'installation de clôtures sur la route du Fleuve;

CONSIDÉRANT QUE 3 soumissions ont été reçues en date du 19 février 2014;

- Dumont Soudure Inc. 53 751.25 \$ avant taxes
- Les Agences de l'est P.J. 180 174 \$ avant taxes
- Usinage B. Beaulieu Inc. 88 073.89 \$ avant taxes

CONSIDÉRANT QUE toutes les soumissionnaires sont conformes.

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Stéphane Fraser, appuyé par Emmanuelle Garnaud, et résolu à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s,

S-2014-02-48

QUE le Conseil accepte la soumission de Dumont Soudure Inc. au montant de 53 751.25 \$ avant taxes.

5. Période de questions / réponses facultatives

Des questions sont posées sur la conception et l'installation des clôtures. Le Conseil municipal a répondu aux interrogations du citoyen.

6. Levée de l'assemblée

Sur la proposition de Stéphane Fraser, l'assemblée est levée à 19H40.

Vincent More
Maire

Nancy Dubé
Secrétaire-trésorière adjointe